

CHARTRE POUR UNE UTILISATION CITOYENNE DES RÉSEAUX SOCIAUX

A destination des personnels du collège.



Soyez attentif au cyberharcèlement !

- 10% des collégiens rencontrent des problèmes de harcèlement.

Signalez toute forme de cyberharcèlement

NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS, APPELEZ LE :

Numéro d'appel national
→ 3020

pour signaler une situation de harcèlement
Service et appel gratuits

Numéro d'appel national
→ 3018

pour signaler une situation de cyberharcèlement
Service et appel gratuits

01

Soyez informé !

Si vous êtes victime, vous pouvez :

- demander le retrait des publications à leur auteur ou au responsable du support électronique.
- faire un signalement en ligne à la police ou à la gendarmerie ou porter plainte.

Ce délit est sanctionné par des peines d'amendes et/ou de prison.



02

Soyez responsable !



- Echangez, communiquez dans le respect !
- Respectez le droit à l'image : ne diffusez pas de photos ou de vidéos d'élève sans l'autorisation signée des parents.
- Soyez vigilant sur vos publications : la règle est l'application de la discrétion professionnelle à l'utilisation des réseaux sociaux. Pas d'avis politique, religieux... associé à un profil précisant "Education nationale".

03

Attention aux "groupes classe"



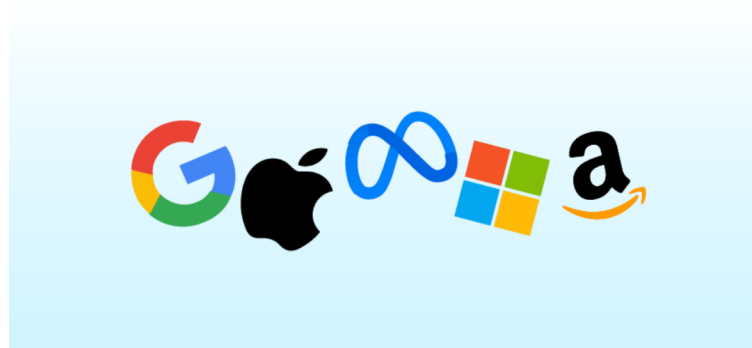
- Le personnel du collège n'est jamais à l'initiative de la création d'un "groupe classe" Whatsapp.
- Utilisez par exemple la liste de diffusion de Pronote.

04

Pour aller plus loin...

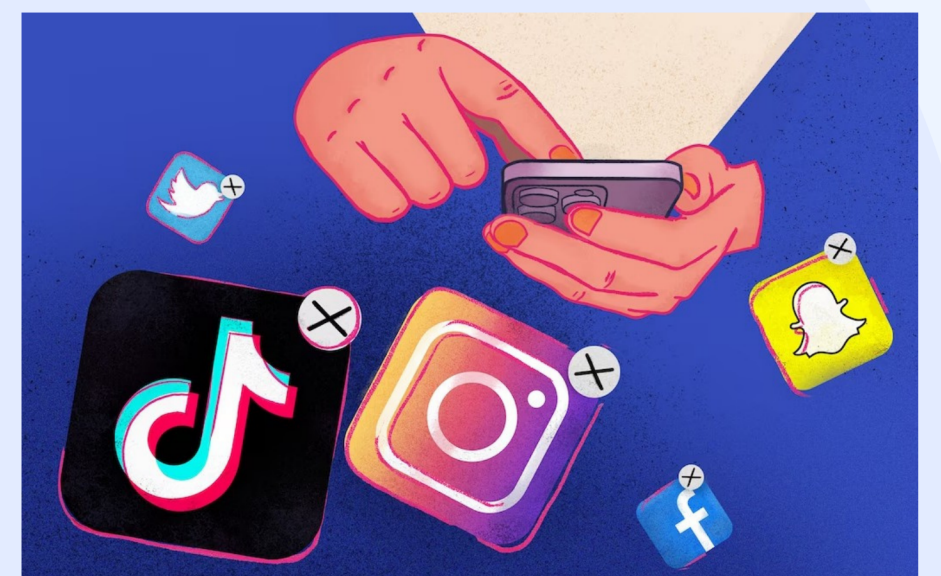
Nous vous invitons à réfléchir sur :

- L'utilisation des réseaux sociaux, les applications et le rapport aux écrans.
- La consommation des produits issus des "géants du net" GAMAN anciennement GAFAM.



05

Un réseau social, ou média social, est un site internet (ou une application mobile) qui consiste et permet aux utilisateurs d'échanger entre eux, de partager des contenus, de découvrir des photos, vidéos, sons, ou de s'informer sur des sujets.



**Cette chartre engage les personnels du collège à adopter
UNE UTILISATION CITOYENNE DES
RESEAUX SOCIAUX**